

Le « grand débat national »

Note 3 | Point d'étape au 28 janvier 2019

A l'initiative du Président de la République, le Gouvernement a engagé un grand débat national autour de quatre thèmes majeurs devant permettre à tous les français de débattre autour de questions essentielles. La présente note fait le point sur les différentes initiatives des parties prenantes et les propositions formulées dans le cadre du débat.

Rappel du calendrier

Depuis le 15 janvier, le grand débat national s'organise autour de « *réunions d'initiatives locales* » avec l'appui de « stands de proximité » installés dans des lieux de passage du quotidien. Ces réunions publiques doivent permettre « à chacun de débattre, de se faire entendre et de convaincre ».

- Tous les citoyens, toutes les organisations, entreprises, institutions, collectivités sont incités à prendre l'initiative du débat et à mettre des salles ou lieux de débat à disposition,
- Toutes les contributions doivent être transmises en préfecture ou à la *Mission du grand débat*.

Depuis le 21 janvier, les Français peuvent déposer leurs contributions en ligne.

Vendredi 15 mars, fin du grand débat.

Entre le 15 mars et la mi-avril : Une première restitution devrait s'opérer au niveau régional pour déboucher sur la tenue de *conférences régionales* qui devraient associer les corps constitués, les associations d'élus, les syndicats, les ONG et une centaine de citoyens tirés au sort :

- Les participants pourront donner leur avis sur « *ce qui ressort des premières semaines du grand débat national et nourriront ainsi la réflexion sur les suites à donner* ».
- La synthèse sera organisée par la *Mission du grand débat* selon une méthode en cours de validation
- Suivies ensuite de *quatre conférences conclusives* sur les 4 thèmes du grand débat national.
- Le président de la République a annoncé qu'il se prononcerait « dans un délai d'un mois après la clôture du débat »

Les pilotes et garants du débat

Le Gouvernement s'est engagé à prendre en compte tous les avis et propositions exprimés dans le respect de la méthode et des règles du débat, selon les principes de transparence, de pluralisme et d'inclusion, de neutralité, d'égalité, de respect de la parole de chacun.

Deux ministres sont chargés de piloter cette démarche :

- o **Emmanuelle WARGON**, secrétaire d'Etat auprès de François de RUGY, ministre de la Transition écologique et solidaire chargée plutôt du suivi des débats et du lien avec la société civile.
- o **Sébastien LECORNU**, ministre auprès de Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé plutôt de l'animation.

En parallèle, un collège de cinq garants a été nommé pour assurer « *l'impartialité, la neutralité et la qualité de la restitution* » :

- o **Pascal PERRINEAU**, nommé par Gérard LARCHER, Président du Sénat. Politologue et professeur à Science Po où il a la charge de plusieurs cours sur le vote, l'analyse des comportements et des attitudes politiques, la science politique et l'extrême droite en France et en Europe. Il a été directeur du CEVIPOF.
- o **Guy CANIVET**, nommé par Richard FERRAND, Président de l'Assemblée nationale. Magistrat, il a été premier président de la Cour de cassation et membre du Conseil constitutionnel (2007-2016).
- o **Nadia BELLAOUI**, secrétaire générale de la Ligue de l'enseignement, nommée par Patrick BERNASCONI, Président du CESE.
- o **Jean-Paul BAILLY**, ancien PDG de la RATP et du groupe La Poste, nommé par le Gouvernement.
- o **Isabelle FALQUE-PIERROTIN**, ancienne présidente de la CNIL, nommée par le Gouvernement. Magistrate au Conseil d'Etat, elle a travaillé dans plusieurs cabinets ministériels.

Les partis politiques représentés au Parlement ont été invités à nommer chacun un représentant pour participer au collège de garants.

Toutes les contributions seront remontées pour permettre une analyse approfondie à la fois quantitative et qualitative et ainsi nourrir une restitution placée sous le contrôle et la responsabilité de garants. Elles permettront de « *forger un nouveau*

pacte économique, social et environnemental et de structurer l'action du Gouvernement et du Parlement dans les prochains mois ».

Le Gouvernement devrait choisir un prestataire qualifié pour traiter la masse de matériaux issus tant des débats publics que des consultations en ligne et des questionnaires. Une grille méthodologique d'analyse devrait être mise en place afin de recueillir et d'analyser en parallèle tant les comptes rendus des débats que les consultations en ligne. Il faudra tenir compte de ce qui relève de la consultation individuelle ou de ce qui remonte une consultation, collective.

Bien que Chantal JOUANNO, présidente de la CNDP, se soit retirée du processus, la CNDP devrait être sollicitée afin de faire appel à ses 200 référents. Il en va de même pour l'Institut de la Concertation et de la Participation et ses 1 300 membres.

Différentes plateformes en ligne

Le site **Granddebat.fr** a été mis en place par le gouvernement et permet deux sortes de consultations en parallèle. A ce stade 90 000 contributions dont plus de 30 000 sur le seul thème de la fiscalité et des dépenses publiques. Plus de 900 réunions programmées dans toute la France.

1. [Contributions directes](#)

 Plage 22 janvier 2019 Organisation	 Dubus 22 janvier 2019 Moyens de l'administration en baisse: un questionna...	 Sgerbe 22 janvier 2019 Moins d'Etat, plus de liberté individuelle	 Celikoz 22 janvier 2019 Facilité l'accès a certains concours (niveau inutilement él...
 Richard DESENCLOS 22 janvier 2019 CREATION DE NOUVELLES ENTITES ADMINISTRATIVES -	 ledormeur 22 janvier 2019 réformer les lourdeurs de l'administration	 Lion 22 janvier 2019 Exemplarité	 Olivier B. 22 janvier 2019 Décentralisation ministérielle

Les internautes ont la possibilité de rédiger leurs propositions directement sur le site en ligne et sur les 4 grands thèmes du débat : transition écologique, fiscalité et dépenses publiques, démocratie et citoyenneté, organisation de l'Etat et des services publics.

2. [Questionnaire](#)

L'organisation administrative

Savez-vous quels sont les différents échelons administratifs (Etat, collectivités territoriales comme la région, la commune, opérateurs comme par exemple Pole Emploi ou la CAF) qui gèrent les différents services publics dans votre territoire ?

Oui

Non

Pensez-vous qu'il y a trop d'échelons administratifs en France ?

Oui

Non

Après s'être inscrit sur le site, **4 questionnaires sous forme de QCM correspondant aux 4 thèmes sont à compléter.**

Il n'est pas obligatoire de répondre à toutes les questions et il n'est pas possible de revenir en arrière.

L'ouverture de la plateforme <https://le-vrai-debat.fr/> est prévue **le mercredi 30/01/2019 à 09h00.**

Des gilets jaunes de plusieurs régions se sont ainsi associés pour créer leur propre site d'échanges en utilisant les mêmes outils que le gouvernement sur le modèle des Civic Tech, outils numériques dévolus au débat démocratique.

Cette plateforme conçue par la même société que celle qui a mis en forme la plateforme du gouvernement (Capcollectif) doit permettre aux participants de s'organiser.

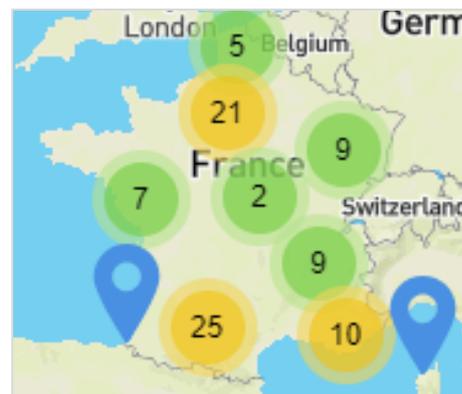
En parallèle, Éric DROUET, figure du mouvement des gilets jaunes, a également monté son collectif « **la France en colère** ».

L'organisation du débat partout dans les territoires

1. [Comment retrouver les différentes réunions organisées ?](#)

Le site internet du grand débat propose une [liste exhaustive](#) de tous les événements organisés en France. Ces réunions publiques sont à l'initiative des communes, des associations, des entreprises ou des citoyens.

<div style="background-color: #0070C0; color: white; padding: 2px; text-align: center;">janv.</div> <div style="background-color: #0070C0; color: white; padding: 2px; text-align: center; font-weight: bold;">23</div>	<p>Susciter le désir d'apprendre pour faire progresser la France</p> <p>L'organisation de l'État et des services publics</p> <p>📅 Le 23 janvier 2019 de 12:00 à 14:00</p> <p>📍 75015 Paris</p>
<div style="background-color: #0070C0; color: white; padding: 2px; text-align: center;">janv.</div> <div style="background-color: #0070C0; color: white; padding: 2px; text-align: center; font-weight: bold;">23</div>	<p>Participation lycéenne</p> <p>La transition écologique La fiscalité et les dépenses publiques</p> <p>La démocratie et la citoyenneté L'organisation de l'État et des services publics</p> <p>📅 Le 23 janvier 2019 à 13:00</p> <p>📍 1 place Saint-Sernin, 31000 Toulouse</p>



2. Les débats organisés autour du Président de la République

Emmanuel MACRON a tenu diverses rencontres avec les maires. Après avoir rencontré près de 500 maires à Grand Bourgtheroulde (Eure) puis à Souillac (Lot), un « déjeuner débat » a été organisé avec 35 maires invités, à Valence (Drôme).

D'autres événements sont par ailleurs annoncés, un tour de France des régions de France a été envisagé par le président de la République.

3. Quelques premiers députés à l'initiative



Daniel LABARONNE (REM Indre-et-Loire) a organisé une réunion publique lundi 21 janvier à Bléré (37). Tous les sujets ont été abordés malgré le cadre fixé par le gouvernement : la fiscalité, le pouvoir d'achat, mais aussi le besoin de services publics ou encore l'écologie les droits et la place des femmes.



Laure de la RAUDIERE (UAI Eure-et-Loir) : « J'organise deux réunions publiques pour faire vivre le débat. Le 7 février 2019 à Lucé et le 7 mars, à Nogent-le-Rotrou. Une troisième pourrait également être mise en place, à Saint-Denis-des-Puits ».



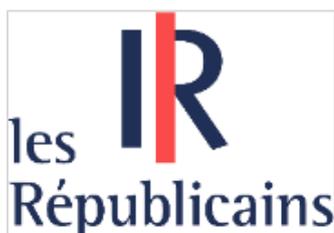
Thierry MICHELS (REM Bas-Rhin) : près de 200 personnes ont participé lundi 21 janvier au premier grand débat national organisé par le député sur le thème de l'écologie et de la transition énergétique : acheter des aliments en vrac, isoler les bâtiments de façon homogène, consommer des produits locaux ou mettre en place une fiscalité dissuasive sur les énergies fossiles.



Sébastien LECLERC (LR Calvados) souhaite organiser un débat à Lisieux (Calvados). « En tant que député de Lisieux, je vais faire en sorte de pouvoir proposer aux Lexoviens ce temps d'expression qui me paraît nécessaire. L'apaisement ne peut revenir que par la discussion. J'espère que ce qui remontera des débats sera écouté et entendu par le gouvernement ».

Les initiatives engagées par d'autres acteurs

1. Les partis politiques



Les Républicains lancent leur propre grand débat : lors de ses vœux aux parlementaires, mardi 15 janvier, Laurent WAUQUIEZ, président du parti a annoncé le lancement d'une consultation des militants pour nourrir la contribution officielle du parti au grand débat national. Un groupe de travail présidé par Annie GENNEVARD, députée du Doubs et secrétaire général de LR : quatre députés dont Pierre-Henri DUMONT, député du Pas de Calais, Emilie BONIVARD, députée de Savoie, François CAVEL, Sénateur des Pyrénées Orientales, Guillaume CHEVROLLIER, sénateur de Mayenne), mais également 4 élus locaux dont Gil AVEROUX (Châteauroux),

« L'objectif, c'est de montrer que LR est un parti de gouvernement capable de faire avancer les choses », explique Damien ABAD (LR Ain), Vice-président du parti.

Le Parti devrait proposer une grande contribution à la mi-février découpée en trois grands thèmes : le pouvoir d'achat, les territoires, le régional

Les thèmes prioritaires : la fracture territoriale, la baisse des dépenses, la fiscalité des classes moyennes, l'immigration, la santé et les retraites.



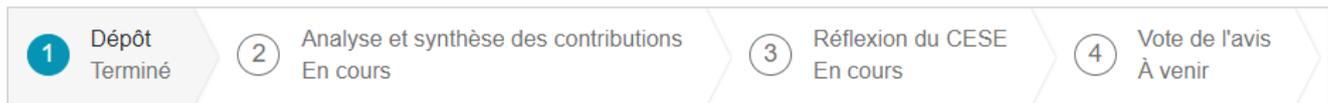
Si le PS n'a pas mis en place de structure ad-hoc, le premier secrétaire du parti, Olivier FAURE, a appelé le 15 janvier, sur Public Sénat, « les maires et les militants socialistes » à s'impliquer « pour entendre ce que les Français ont à dire ».

« S'ils viennent nombreux parler de l'ISF, personne ne pourra les en empêcher. N'intériorisons pas les interdits présidentiels ! ».

4. Le CESE



Du 4 décembre 2018 au 15 janvier 2019, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a organisé une consultation en ligne pour recueillir les avis des Français. La synthèse de ces contributions est en cours de rédaction.



5. Les médias



Le [Figaro Magazine](#) a décidé de faire participer ses lecteurs au grand débat. En plus des quatre thèmes mis en avant par le Gouvernement, le journal a souhaité rajouter les sujets liés à l'emploi, au pouvoir d'achat, à l'Europe et à la bioéthique. Les contributions doivent être envoyées par mail ou par vidéos.

6. La société civile à l'initiative

Associations organisations	
	<p>Le Medef a invité ses structures locales à s'investir dans la démarche et d'initier des débats car « les entreprises sont des actrices du quotidien ».</p> <p>La CPME a mobilisé ses unions territoriales et envoyé un « kit d'animation » aux chefs d'entreprise pour recueillir leurs propositions. Il s'agit de « faire émerger les propositions de ceux qui prennent des risques pour faire vivre leur entreprise ».</p> <p>François ASSELIN, président de la CPME dans une lettre au Président de la République a appelé le président de la République à venir rencontrer les patrons de PME et TPE. « Je vous propose d'aller demain à la rencontre de ces artisans, commerçants, professionnels libéraux, indépendants, dirigeants de TPE et de PME qui font le dynamisme de notre tissu économique ».</p>
	<p>Estimant que les questions de mobilité sont « négligées » dans le grand débat national, l'association 40 millions d'automobilistes a mis en ligne, un site Internet pour recueillir les « inquiétudes » des usagers de la route.</p>
	<p>ATD Quart Monde est une association de lutte contre la pauvreté qui a organisé un débat, le mardi 22 janvier à Bordeaux, sur la démocratie et citoyenneté.</p>
	<p>A l'occasion de l'Université de l'Engagement organisée par l'Institut de l'Engagement à La Rochelle, rassemblant plus de 150 jeunes ayant révélé leur potentiel durant leur engagement citoyen, l'Institut a sollicité l'ensemble de la communauté des lauréats sur les thématiques du grand débat.</p>

7. Les quartiers populaires à l'écart de la consultation

Marc VUILLEMOT, président de l'association Ville et Banlieue estime que les débats ont déjà eu lieu dans le cadre de la préparation du Plan Banlieue initié à l'époque par Jean-Louis BORLOO.

Julien DENORMANDIE va réaliser des déplacements dans les quartiers afin d'inciter les maires à faire des débats. 70 députés REM issus de ces quartiers et membres d'un groupe parlementaire dédié à la politique de la ville ont prévu de se réunir afin de motiver les élus des quartiers.

Le Collectif Banlieue Respect qui regroupe une vingtaine d'associations devrait organiser 5 débats en Ile de France.

8. Des débats à l'échelle internationale

Le mouvement Gilets jaunes et de fait les questions soulevées par le Débat national transcendent les frontières Françaises. On observe en effet, aux Etats-Unis des actions des « Yellow Vests » manifestant contre le « néo-libéralisme », des initiatives du type Gilets Jaunes commencent à apparaître en Belgique, en Italie et même en Allemagne sous la terminologie de mobilisation : « Gelbe Westen » ... Cette contagion ne cesse de se développer par la création des groupe Facebook militants.

Analyse des positions et premières propositions formulées dans le débat

1. Les associations d'élus

• **Les associations d'élus réunies dans Territoires UNIS demandent un nouvel acte de la Décentralisation.**

L'association Territoires Unis soutenue par Gérard LARCHER, président du Sénat, regroupe, l'AMF, l'ADF et Régions de France. Gérard LARCHER estime que « l'écriture d'une nouvelle étape de la décentralisation pourrait être une réponse majeure à la fatigue démocratique actuelle [...] le style de gouvernance, la méthode de l'exécutif ont été un accélérateur de cette France d'à côté ».

Les élus réunis demandent la tenue finale d'une grande conférence nationale rassemblant l'ensemble des corps intermédiaires de manière à synthétiser les contributions recueillies.

Gérard LARCHER met en garde Emmanuel MACRON face à certains ingrédients de la rupture avec les territoires comme la réduction du nombre d'élus, la fausse bonne idée du non-cumul des mandats, la suppression de certains niveaux de collectivités ou encore le terme de déconcentration à ne surtout pas confondre avec la décentralisation.

Pour François BAROIN, président de l'AMF, « nous souhaitons que ce grand débat national s'ouvre sur les bases telles qu'elles ont été présentées au cours de ces derniers jours : du dialogue, de la perspective, du respect, de la considération ».

• **Les cahiers de doléances remis par AMRF**

L'action « Mairie ouverte » organisée par l'AMRF consistait à recueillir les doléances et propositions d'une population rurale et communale aspirant à être d'avantage entendue par les pouvoirs nationaux jugés « incapables d'écouter et de comprendre ce qui se passe en milieu rural ».

Les doléances et propositions collectées ont été, conjointement à une synthèse de l'AMRF, remises en intégralité au Président de la République, au Premier Ministre, au Président de l'Assemblée Nationale, au Président du Sénat et celui du Conseil économique, social et environnemental.

Une première analyse prismatique des doléances démontre que les justice sociale (à 17,2%) et fiscale (à 14,3%) sont les premières revendications des populations rurales, revendications qui ne peuvent se penser indépendamment des questions relatives aux inégalités territoriales. Si l'intérêt porté à la transition écologique et énergétique reste moyen (8,4%), on observe que le rôle de l'Etat dans les territoires préoccupe peu les populations rurales (à seulement 5, 4%).

Les cahiers de doléances font état de préoccupations récurrentes tels que :

- La justice sociale : une équité de traitement entre les citoyens quel que soit leur territoire de résidence est demandée, l'objectif étant à terme une « refonte globale du système de justice sociale »
- La justice fiscale : la réorganisation du système fiscal fait l'objet de longs développements. Le rétablissement de l'ISF est une demande commune voire systématique
- Une nouvelle organisation territoriale en termes d'aménagements, de transports et de mobilité

Lien Cahiers de doléances : <https://www.amrf.fr/wp-content/uploads/sites/46/2019/01/Synthèse-Globale-V2-1.pdf>

• **Les propositions de l'Association des petites villes de France**

L'APVF voit dans le mouvement des gilets jaunes et dans l'émergence d'un grand débat national le résultat de fractures sociales et territoriales excessives face à une cécité gouvernementale grandissante. L'APVF compte faire entendre la voix de ses élus dans le débat de manière à établir un nouveau contrat territorial entre l'Etat et les collectivités de manière à garantir une meilleure répartition des ressources.

Ainsi, l'APVF s'engage à mettre en place des mobilités durables et inclusives pour tous les territoires de la République à travers la mise en place d'une prime mobilité pour les habitants de territoires ruraux ou d'un « pass mobilité inclusive »

visant à résorber les « zones blanches » de la mobilité. L'engagement pour une transition écologique juste, concrète et territoriale est également plébiscité par l'APVF en développant la performance énergétique de l'habitat, en favorisant les installations d'énergies renouvelables ou en décentralisant certaines politiques énergétiques. La lutte contre la désertification médicale et contre la dévitalisation des centres villes apparaissent également comme primordiales.

2. Les propositions des syndicats

Laurent BERGER secrétaire général de la CFDT prône un pouvoir moins vertical et une politique plus sociale en appelant à « un Grenelle du pouvoir de vivre » : « Cette crise pointe le pouvoir de vivre, de se déplacer, d'accéder à la parole, aux transports, au logement... ».

Pour peser dans le grand débat, Laurent BERGER compte présenter un séminaire de travail qui aura lieu mi-février avec d'autres organisations comme l'Unsa, la CFTC et la Fage ainsi qu'une vingtaine d'associations (Fondation Abbé Pierre, ATD Quart Monde, France Nature environnement...). Une des principales revendications annoncées par Laurent BERGER consiste à instaurer : « un bouclier de services publics et un moratoire sur les fermetures, mais aussi une contribution plus forte des plus riches ». Un support revendicatif reprenant les quatre thèmes du grand débat (fiscalité, transition écologique, services publics et organisation de l'État, démocratie et citoyenneté) a été mis en place, auxquels la CFDT a souhaité ajouter la problématique du pouvoir d'achat.

La CGT plus hostile à cette initiative qu'elle qualifie de « piteuse tentative d'enfumage » refuse de participer à toute réunion nationale sur ce Grand Débat après avoir réaffirmé et fait connaître ses exigences sur la nécessaire revalorisation du Smic, des salaires, pensions et minima sociaux, sur le rétablissement de l'ISF et sur une fiscalité plus juste. Elle met néanmoins à disposition un cahier d'expression revendicative populaire à la disposition de « toutes celles et tous ceux qui souhaitent faire entendre leur voix ».

3. Les gilets jaunes dans le débat européen

Le mouvement Gilet Jaune aspire à devenir une partie prenante au cœur de l'union Européenne. Une liste du « Mouvement Gilets Jaunes » sera proposée aux prochaines élections européennes du 29 mai, liste qui selon un sondage Ipsos remporterait 12% des voix. Si la justice sociale et fiscale reste au cœur des revendications, elle prend néanmoins une ampleur européenne à travers de nouvelles interrogations sur la transition énergétique ou la revalorisation des territoires agricoles. Ingrid Levasseur, gilet jaune ayant officialisé sa candidature pour le scrutin européen propose de mettre en place une plateforme de « revendications et de solutions ».

Le Grand Débat trouve également un écho à l'échelle européenne dans le mouvement « Nous citoyens » qui tend à mettre « l'humain au cœur des décisions pour un développement durable dans une Europe libre, philanthrope et responsable ».

4. Première synthèse non scientifique des propositions

Plusieurs grandes questions semblent revenir dans les cahiers de doléance et les débats :

- **Transition écologique**
 - les moyens de développement des énergies renouvelables
 - la réalisation effective de la croissance verte
 - un éveil des consciences à la protection environnementale
- **La fiscalité et les dépenses publiques :**
 - une meilleure répartition des richesses
 - la garantie d'une justice fiscale
 - l'augmentation du pouvoir d'achat
- **La démocratie et la citoyenneté**
 - la projection prospectiviste du referendum d'initiative citoyenne (RIC)
 - l'obligation du vote pour tous les citoyens
 - les réglementations et lois en matière d'immigration
- **L'organisation de l'Etat et des services publics**
 - la légitimité du maintien des services publics
 - la marginalisation des zones rurales
 - le questionnement sur l'utilité du maillage territorial
 - l'ouverture de maisons citoyennes pour créer du lien social et développer le « vivre ensemble »

Les premières pistes de sortie du débat

Le gouvernement est conscient que l'éventail des réponses sera large et que des modifications réglementaires jusqu'à l'écriture de nouveaux projets de lois seront nécessaires. Ces textes pourraient porter sur des sujets très différents de la réforme fiscale, à la décentralisation ou différentes mesures de réformes institutionnelles.

Le gouvernement n'exclut pas d'ouvrir des négociations avec les partenaires sociaux comme le demande Laurent BERGER dans le cadre du « Grenelle du pouvoir vivre » avec les réformes de la fonction publique, des retraites ou de l'assurance-chômage.

L'organisation d'un référendum à questions multiples fait partie des hypothèses en cours.

En reprenant une suggestion de Bruno LE MAIRE pendant sa campagne, la mise en place éventuelle d'un « Delivery Unit » (sur le modèle déjà existant au Royaume-Uni) et d'un ministre assurant cette fonction a été soulevée. Ce dernier serait alors chargé du suivi de la réforme.

Aux vues des premières déclarations, certaines réformes sont déjà abordées et envisagées par le Président de la République et le gouvernement dans divers domaines :

1. Fiscalité

Le président a affirmé qu'il ne reviendrait pas sur la suppression de l'ISF ou sur la Flat Tax.

Le président a précisé que la taxe d'habitation serait supprimée dans sa totalité.

Certaines questions font débat :

- a. *L'ajout d'une dernière tranche au barème de l'imposition sur le revenu*
- b. *La mise en place d'un impôt progressif, du bas en haut de l'échelle*

2. Social

Les régimes spéciaux devant disparaître, le président a précisé qu'il irait jusqu'au bout de la réforme des retraites avec la mise en place d'un régime universel

Certaines questions font débat :

- a. *Le questionnement autour du bonus-malus sur les contrats courts*
- b. *La modification du statut des fonctionnaires. En effet, le président a annoncé qu'un projet de loi de modernisation du statut des agents serait présenté en conseil des ministres fin mars.*

3. Réforme institutionnelle

L'aspiration d'Emmanuel MACRON en faveur d'une « démocratie délibérative » qui reposerait sur un consensus sans tomber pour autant dans le compromis ou l'unanimité : « Nous sommes en train d'inventer une nouvelle forme de démocratie ».

Le débat met à jour de nombreux sujets précédemment présents dans la réforme constitutionnelle tels que la mise en place de la proportionnelle, la diminution du nombre de parlementaires, l'interdiction du cumul dans le temps...

Certaines questions font débat :

- a. *Le quinquennat manque de moments de respirations démocratiques et d'occasions pour le pouvoir de se relégitimer. Des pratiques démocratiques innovantes sont alors recherchées comme de nouveaux formats de délibération plus permanents ou de nouvelles consultations référendaires tel que le RIC.*
- b. *Trouver des moyens de garantir une démocratie plus représentative en associant les citoyens : « la démocratie directe n'a pas vocation à défaire la démocratie représentative, plutôt à l'enrichir. Benjamin GRIVEAUX*
- c. *L'hypothèse de la création d'une troisième Chambre de Société Civile a été évoquée (Gilles LE GENDRE, député REM Paris)*
- d. *La possibilité pour le citoyen d'intégrer des amendements à un texte de loi ou de déposer une proposition de loi en recueillant un nombre requis de signatures*